

Vers un monde
meilleur à travers
la musique.

Engagements éthiques
de l'HEMU – Haute École
de Musique et du
Conservatoire de Lausanne

Les valeurs partagées
de l'HEMU – Haute École
de Musique et du Conservatoire
de Lausanne sont une priorité
de notre institution.

Nos engagements éthiques se fondent sur les besoins
des individus, sur ceux de la société et sur ceux
du monde de la musique, avec une vision de durabilité.
Ils se traduisent en expériences : celles qui traversent la
vie des élèves, des étudiant·es et des collaborateur·trices
de notre institution.

Les directions, les professeur·es
et le personnel de l'HEMU – Haute École
de Musique et du Conservatoire de Lausanne
créent une communauté musicale ouverte
et inclusive, avec un idéal
élevé de réussite.

La présente charte établit les bases
d'un environnement créatif et stimulant,
qui favorise le développement personnel
et professionnel des élèves et des étudiant·es.
Ses principes ont pour but de protéger leur
intégrité et de veiller à leur bien-être.
Pour que la musique continue d'enchanter
le monde et celles et ceux qui la font.

Respect

L'enseignement de la musique accompagne l'évolution de la société. Il considère les défis et enjeux de notre temps comme des opportunités de changement et de renouvellement, pour renforcer l'appartenance et la reconnaissance de chacune et chacun dans notre institution. La création d'une communauté unie dans la pratique de la musique se réalise par le respect et l'expression de la diversité, dans un environnement inclusif. Le respect des spécificités d'origine, de religion, de genre, d'orientation sexuelle, et l'équité devant les différences sociales, psychologiques et physiques, sont ainsi des engagements inconditionnels.

Le respect s'entend autant entre les personnes que vis-à-vis de l'institution, de ses règlements et des procédures qui régissent son fonctionnement. Il demande d'agir avec loyauté envers chacune et chacun, en considérant les attributions contractuelles des personnes tout comme les parcours académiques et professionnels des étudiant-es et des élèves. Le respect est également assorti de devoirs, notamment concernant l'observance des règles de la propriété intellectuelle. Il implique aussi de signaler les situations de harcèlement sexuel et moral et de soutenir celles et ceux qui en sont victimes.

Excellence

L'HEMU – Haute École de Musique et le Conservatoire de Lausanne offrent aux futurs professionnel·les comme aux amateur·es un haut niveau d'éducation musicale, qui se réalise par la transmission des connaissances académiques des professeur·es et des compétences acquises dans leur pratique artistique. Nous tendons vers l'excellence en créant un environnement accueillant et dynamique, pour que le talent et la passion de chacune et chacun trouvent le terrain d'expression le plus favorable. Au quotidien, l'excellence valorise la singularité des personnes dans l'exercice de la musique. Elle s'exprime aussi par des activités de recherche et le développement continu des pratiques pédagogiques et artistiques.

La notion d'excellence évoque d'une part la fierté et le plaisir d'atteindre un haut niveau par un travail rigoureux. Elle désigne d'autre part l'excellence de la personnalité, à savoir les qualités humaines qui permettent de reconnaître la valeur de l'autre et d'avoir de la considération pour ses spécificités. L'excellence relève aussi de la réputation. Elle est la mesure de la perception, bonne ou mauvaise, que la société se fait de notre institution. Elle engage de ce fait la responsabilité de toutes et de tous dans le rayonnement de l'HEMU – Haute École de Musique et du Conservatoire de Lausanne.

Innovation

L'innovation interroge et renouvelle les pratiques artistiques et les méthodes de transmission. Son but est de susciter des expériences pertinentes et motivantes. Pour cela, notre institution soutient avec enthousiasme l'exploration et l'expérimentation. Elle accorde de la valeur aux idées audacieuses et inspirantes. Leur sélection et leur promotion au sein de notre institution se font de façon transparente et équitable. Une attention particulière est portée à la recherche, qui contribue à l'évolution des disciplines et des techniques qui les traversent, pour participer à l'avenir de la musique dans ses dimensions artistiques et sociétales.

L'innovation est soutenue par la recherche des meilleures méthodes pédagogiques, par l'attention portée aux technologies musicales émergentes et par la compréhension des modes contemporains de création ou de diffusion. Par essence dynamique, elle implique que les processus ne sont jamais finis et toujours susceptibles d'être améliorés. Par nature expérimentale, elle est un terrain de jeu, d'échanges, et de découvertes, entre les générations et entre les disciplines.

Partage

Le partage et la participation sont une part essentielle de chaque parcours musical. C'est pourquoi notre institution encourage l'échange et la collaboration. Elle crée les conditions de respect et d'écoute qui favorisent une expression authentique. Elle facilite le dialogue interdisciplinaire, notamment avec d'autres domaines artistiques, et soutient les collaborations avec diverses institutions et organisations. Le développement de synergies fait partie de notre rôle culturel et économique, au service du rayonnement de la musique dans la société, et de l'avenir de nos élèves et étudiant·es.

Le partage contribue à augmenter la confiance et à favoriser l'expression de la créativité. Il est l'instrument d'une circulation facilitée des idées et des initiatives personnelles. Il permet une communication limpide entre les membres de notre institution et entre ses différents sites. Le partage est mis en œuvre à la faveur des moyens technologiques et des canaux procéduraux à disposition. Il se réalise aussi en dehors de ce cadre, à travers la promotion d'échanges informels qui renforcent la cohésion de la communauté. Il est essentiel que ce qui est partagé à l'extérieur le soit de manière intelligible, que le style, la forme et les contenus de toute communication reflètent nos idéaux et nos valeurs.

La présente charte est issue de la réflexion conjointe de professeur·es, de membres du personnel administratif et technique et d'étudiant·es de l'HEMU – Haute École de Musique et du Conservatoire de Lausanne.

Pour plus
d'informations :

www.hemu.ch
www.conservatoire-lausanne.ch